

Vers une plus grande autonomie



Suite à ses études en BTS production animale, **Yann** s'installe en moutons viande sur une ancienne exploitation vaches allaitantes/porcs en 2005 de 75 ha après avoir effectué un stage de trois semaines en production ovine. Il bénéficie alors du soutien de la Chambre d'agriculture et de la coopérative (plan de relance ovine). Yann décrirait son système de l'époque comme un système hors sol. Les problèmes commencent très tôt : les bâtiments n'étant pas encore aménagés (passage de vaches allaitantes à des moutons), l'arrivée des 400 premières brebis s'effectue dans la précipitation. L'apprentissage du métier est difficile et l'année 2006 avec les premières annuités bancaires est complexe. En 2007, l'outil de production est opérationnel mais les soucis techniques pénalisent fortement l'élevage.

Pour faire face à ses problèmes économiques, Yann fait appel (début 2008) au technicien « agri diff » de la Chambre d'agriculture qui propose un tour de table. La coopérative permet à Yann de racheter 100 brebis à taux 0 pour faire face au manque de renouvellement du troupeau. Malheureusement, cette conciliation n'est pas d'une grande utilité et un deuxième tour de table organisé fin 2008 fait le constat amer qu'il faudrait arrêter l'exploitation. C'est pour cette raison que Yann contacte Solidarité Paysans Bretagne début 2009 : « *Comment je fais pour arrêter l'exploitation ?* ».

A la première rencontre avec les accompagnateurs de Solidarité Paysans, les questions relatives à l'arrêt d'activité sont posées clairement mais il apparaît très vite qu'une possibilité de poursuite d'activité est envisageable. Cela semble envisageable à condition de restructurer le passif et de modifier la conduite du cheptel .

Elevage brebis

Bretagne
56

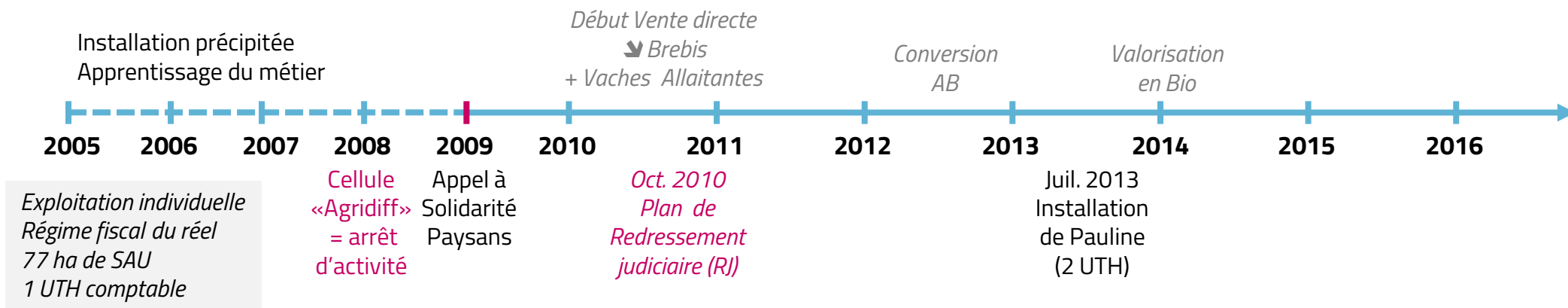


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

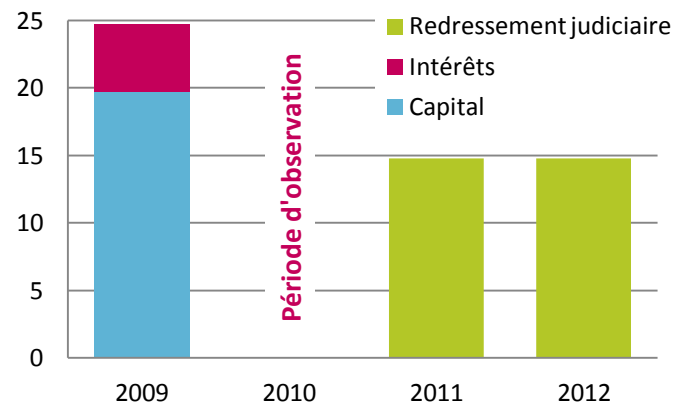
Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Autonomie décisionnelle, Valorisation par vente directe, Conversion AB



L'ouverture du redressement judiciaire a pour effet immédiat d'assainir la trésorerie en 2010 grâce à la période d'observation. Le ré-échelonnement des prêts longs et moyens termes, du découvert bancaire et des dettes fournisseurs à partir de 2011 permettent une diminution substantielle de l'annuité (- 10 000 €) et l'arrêt des frais financiers sur le découvert.

Annuités - Remboursements (K€)



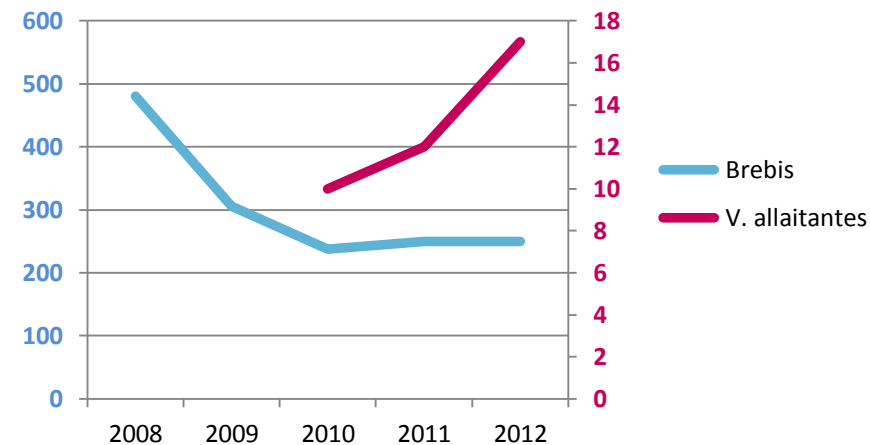
Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Concomitamment au redressement judiciaire, la baisse du cheptel ovin et l'orientation vers un système pâturant sont posées. L'introduction des vaches allaitantes permet la valorisation des prairies non atteignables par les brebis.

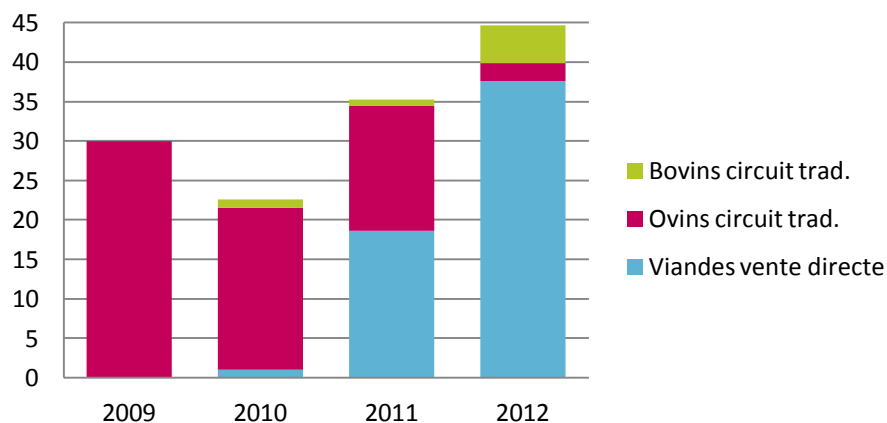
Très vite l'éleveur prend également l'initiative de modifier son mode de commercialisation. Une journée au téléphone lui suffira pour trouver des bouchers du secteur intéressés par ses agneaux. La démarche du circuit court est lancée, il passe progressivement du demi-gros à la vente directe.

Malgré une hausse constante du chiffre d'affaires (hors aides), la valeur ajoutée reste dans une dynamique négative. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) se maintient à 25 000 €.

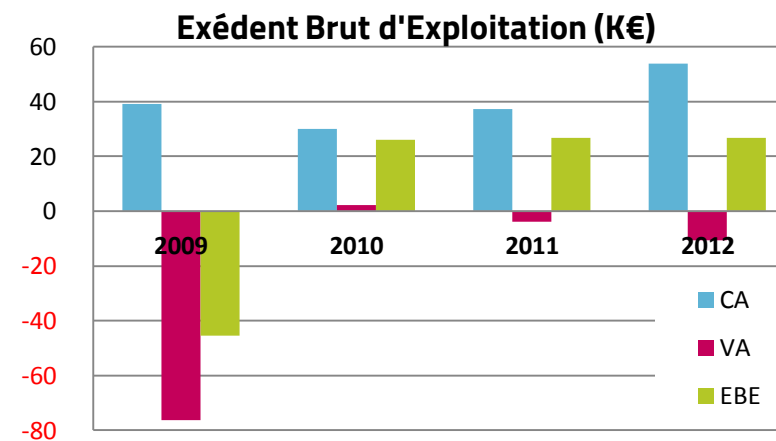
Evolution du cheptel



Mode de commercialisation (K€)



Chiffre d'affaires / Valeur ajoutée /



Les acteurs en présence



Yann avait contacté **Solidarité Paysans** pour organiser à contre-cœur l'arrêt de son activité . L'accompagnement a permis de le remobiliser et de pérenniser son outil par :

- La restructuration des dettes (redressement judiciaire)
- La réflexion sur le modèle de production (rattachement de la production au sol)
- Une plus grande maîtrise des décisions sur son exploitation.

Des perspectives s'ouvrant, rester paysan redevenant possible, **l'agriculteur** reprend espoir. Il est de nouveau au poste de commande, prend des initiatives, maîtrise son développement.

L'accompagnement a permis également à Yann de s'ouvrir à de nouveaux partenaires. Avec « **La Marmite** », association d'accompagnement de porteurs de projets, il poursuit sa réflexion sur le devenir de son exploitation, la commercialisation, la conversion en bio, le remplacement des brebis viande par des brebis laitières et la création d'un poste de travail avec l'arrivée de sa femme Pauline sur l'exploitation.

Paroles de Yann et Pauline (février 2016)

« Depuis le passage de Solidarité Paysans ,de nombreuses remises en question ont permis de replacer nos pratiques en accord avec nos valeurs, pour aboutir à ce jour à une ferme biologique de polycultures élevages sur laquelle cohabitent en synergie des brebis laitières, des bovins viande ainsi que quelques porcs et chevaux de trait breton. Cette multiplicité de productions s'explique par une nécessité de valoriser au mieux un parcellaire à la qualité agronomique hétérogène.

Se poser, remettre les choses à plat, rencontrer des paysans, échanger, écouter, pour repenser la cohérence du système... c'est ce que qui nous a amené à un système reposant sur l'autonomie alimentaire et la valorisation en vente directe.

Il a fallu pour cela faire face à de nombreuses difficultés... La stigmatisation des paysans en détresse par les acteurs de la filière et notamment les banques et les coopératives n'est pas faite pour faciliter le redressement... Heureusement nos proches, des amis paysans ou non, nous ont fait confiance.

En fin de saison nous serons en croisière. Il va falloir faire une pause pour se pencher sur le côté vie privée. Tous ces bouleversements ne se traversent pas sans laisser de traces, il ne faut pas croire ! Nous réfléchissons à une organisation un peu différente pour passer plus de temps avec les enfants, les amis et.. soyons fous penser à des vacances ! »